

## BULLETIN D'ADHÉSION - ANNÉE 2018

à renvoyer à la SOCIÉTÉ CHOPIN À PARIS, 23 av. Foch - 75116 Paris

à découper -----

### A - CARTE D'ADHÉSION (SAISON 2018)

Nom et prénom.....

Adresse.....

.....e-mail.....

Profession.....Tél/Portable.....

Renouvelle(nt) son (leur) adhésion ou adhère(nt) à la Société Chopin à Paris.

- Carte Sociétaire individuel..... 30€
- Carte Sociétaire (2 personnes).....45€
- Carte Sociétaire bienfaiteur (2 personnes).....100€
- Souhaite recevoir un reçu fiscal

*En étant Sociétaire, vous soutenez l'action de la Société Chopin à Paris, vous êtes averti des manifestations qu'elle organise, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66%*

à découper -----

### B - CARTE D'ADHÉSION ET « PASS-CONCERT » (SAISON 2018)

Nom et prénom.....

Adresse.....

.....e-mail.....

Profession.....Tél/Portable.....

Renouvelle(nt) son (leur) adhésion ou adhère(nt) à la Société Chopin à Paris avec le « Pass-Concert »

- Carte Sociétaire Individuel : cotisation 30€ + pass ( 70€) = 100€
- Carte Sociétaire deux personnes : cotisation 2 personnes 45€ + pass ( 100€) = 145€
- Carte Sociétaire bienfaiteur : cotisation 2 personnes 100€ + pass ( 100€) = 200€
- Souhaite recevoir un reçu fiscal

*(uniquement sur le montant de la cotisation)*

*En étant Sociétaire avec le « Pass-Concert » vous soutenez l'action de la Société Chopin à Paris, vous êtes averti des manifestations qu'elle organise, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% sur la cotisation, vous bénéficiez d'une réduction sur les prix des places aux manifestations publiques organisées par la Société Chopin et certains partenaires. Une carte individuelle Pass-concert donne droit à une place à prix réduit, et une carte de sociétaire Pass-concert double ou bienfaiteur donne droit à deux places à prix réduit par manifestation publique. Vous serez également conviés à assister à au moins deux des trois rendez-vous musicaux organisés dans le cadre de notre saison 2018.*

**Merci de classer par ordre de préférence (1 à 4) votre choix de date pour la saison 2018.**

Ce choix vous sera confirmé par la Société Chopin avec l'envoi de votre carte « Pass-Concert » 2018.

Judi 24 mai 2018 à 20h                     1     2     3

Judi 22 novembre 2018 à 20h            1     2     3

Judi 6 décembre 2018 à 20h             1     2     3